

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES du 05/05/2017 n° AN-SI-2017

1. OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet l'acquisition d'un serveur physique supportant la virtualisation, en remplacement de 3 serveurs informatiques.

Les prestations à réaliser sont :

- La fourniture d'un serveur informatique virtualisé
- L'installation, l'assistance au démarrage et le paramétrage des matériels
- Le P2V des serveurs physiques MairieSvr3 et Serveur2003A vers le nouveau serveur (sous réserve d'une réflexion en cours, portant sur la migration des données)
- La mise en œuvre des sauvegardes.
- Le transfert des compétences vers les utilisateurs.

2. DUREE DU MARCHE

Le contrat de maintenance sera proposé sur une durée de 3 ans, avec possibilité de renouvellement annuel à la fin de la période triennale, dans les conditions indiquées à l'article 5.3 – variation du prix du C.C.A.P.

Le cas échéant, la « prestation d'infogérance » sera conclue dans les mêmes conditions de durée que la maintenance.

3. PRESENTATION DE L'EXISTANT

Le parc informatique de la ville de Falaise est constitué d'environ 80 postes répartis sur différents sites et de 3 serveurs installés dans le local technique de l'Espace Nelson Mandela. Seulement 60 de ces postes environ accèdent aux serveurs. Les principaux sites de la ville sont reliés entre eux par une fibre optique privée.

3.1 Postes utilisateur

Tous les postes sont équipés au minimum :

- Du système d'exploitation Microsoft Windows (Xp, W7, W10). Les quelques postes en Windows XP seront remplacés courant 2017.
- De la suite bureautique Microsoft Office (version 2003 à 2016).
- D'un antivirus ESET géré par la console hébergée sur une machine virtuelle du Serveur HYPERV (cf. annexe)

3.2 Serveurs

Les serveurs actuels et les applications hébergées sont décrits en annexe. Les serveurs « MairieSvr3 » et « serveur2003A » ne sont plus sous maintenance, celle-ci est assurée par le service systèmes d'information et nouvelles technologies, le serveur « HyperV » est sous extension de garantie HP (HP care pack) jusqu'en septembre 2017.

3.3 Sauvegarde

Les sauvegardes sont actuellement effectuées toutes les nuits sur un NAS (4To) implanté dans un autre bâtiment et, de façon hebdomadaire, sur un lecteur RDX. Les logiciels utilisés sont « Acronis Backup&Recovery Virtual édition pour hyper-V version 11-7 » pour le serveur des machines virtuelles et « cobian-backup » (logiciel libre) pour le serveur bureautique.

4. DESCRIPTION DU BESOIN TECHNIQUE

La Ville de Falaise a pour projet de remplacer ses 3 serveurs par 1 seul serveur physique sous Windows 2016 Server. Ce nouveau serveur sera obligatoirement installé dans le local technique de l'Espace Nelson Mandela à Falaise.

Le soumissionnaire bâtira une solution en respectant au minimum les caractéristiques suivantes :

- Support de toutes les applications actuelles (voir annexe).
- Anticiper l'ajout de nouvelles applications pour les 5 ans à venir.
- Microprocesseur(s) Intel (modèle déterminé par vos soins).
- Mémoire vive suffisante pour le support des machines virtuelles et de son gestionnaire.
- Capacité et nombre de disques durs adaptés à la technologie RAID (Raid5 minimum).
- OS Windows 2016 server.
- CAL pour l'ensemble des utilisateurs.
- Alimentation redondante.
- Format rack avec équipement nécessaire pour intégration dans une baie 19 pouces.
- Augmentation de la mémoire de la machine virtuelle « Serveur2 » à 8 Go et augmentation de son espace disque.
- La ville de Falaise migrera progressivement toutes les applications actuellement sous Windows 2003 server. Il faut donc prévoir une machine virtuelle supplémentaire pour effectuer la migration (sous réserve d'une réflexion en cours, portant sur la migration des données)
- Prévoir soit une nouvelle solution de sauvegarde soit la réutilisation de la licence Acronis et du matériel actuel (détailler la solution).

5. INSTALLATION ET PARAMETRAGE

En matière d'installation et de paramétrage du serveur, il est attendu du titulaire la prestation suivante :

- Installation et paramétrage du nouveau serveur ;
- Paramétrage et mise en œuvre des machines virtuelles.
- P2V des serveurs physiques MairieSvr3 et Serveur2003A vers le nouveau serveur.
- Mise en œuvre des sauvegardes.
- Transfert éventuel des compétences vers le chef du service systèmes d'informations et nouvelles technologies

L'installation et le paramétrage du serveur devront obligatoirement démarrer à compter du 15 juin 2017, pour une mise en service effective le 26 juin 2017.

6. MAINTENANCE

La maintenance ne débutera qu'après l'installation et le paramétrage complet du serveur et sous réserve de la validation du chef du service systèmes d'informations et nouvelles technologies.

On désigne par « maintenance » les maintenances ci-dessous :

- La maintenance corrective ;
- La maintenance évolutive ;
- La maintenance adaptative.

Le titulaire du marché s'engagera alors à assurer une maintenance, réglementaire et évolutive pour une durée de 3 ans, avec possibilité de renouvellement annuel à la fin de la période triennale.

Le titulaire s'engage à prévenir le chef du service systèmes d'informations et nouvelles technologies de toutes nouvelles versions.

Les candidats joindront à leurs offres les contrats de maintenance proposés qui détailleront les modalités d'intervention, informations indispensables pour analyser la capacité de réactivité du candidat.

Une solution d'infogérance pourra être également proposée, accompagnée d'une présentation détaillée de ses modalités de mise en œuvre. La durée du contrat sera équivalente au contrat de maintenance.

7. TRANSFERT DES COMPETENCES

Le titulaire précisera les modalités de transfert des compétences vers le chef du service systèmes d'informations et nouvelles technologies.